

Conseil de la documentation du 4 décembre 2012

Présents :

M. Marc SAILLARD, Président de l'USTV

Mme	Françoise BERNARDI	Bibliothécaire	Bibliothèque Campus La Garde
Mme	Marie-Magdeleine DAUTHIER	Conservatrice en Chef	Bibliothèque Droit Toulon
Mme	Coralie DUNAN	Conservatrice	Bibliothèque Campus La Garde
Mme	Cécile FERRAN	Bibliothécaire adj. spéc.	Bibliothèque Droit Toulon
Mme	Martine SERVAT	Magasinier	Bibliothèque Droit Toulon
Mme	Françoise DEVILLEGGER	Conservatrice en chef	Bibliothèque ISITV
Mr	Alexandre PICAZO	Vice-président étudiant	
Mme	Mélina DOUCHY-OUDOT	Enseignant-chercheur	UFR Droit
M.	Olivier LE CALVE	Enseignant-chercheur	Directeur ISITV
Mme	Christine LEROUX	Enseignant-chercheur	UFR Sciences et Techniques
Mme	Isabelle DIMONDO	Pers. extérieure	Dir. SCD Avignon
Mme	Sarah HURTER	Pers. extérieure	Dir. SCD Nice
M.	Daniel EYMARD	Conservateur Général	Dir. SCD Toulon ¹

Excusés :

Mr Eric BOUTIN, Enseignant-chercheur (IUT), représenté par Mme Isabelle DIMONDO

Mme Sandra GORGIEVSKI, Enseignant-chercheur (Lettres), représentée par Mme Françoise BERNARDI

Mme Martine MOLLET, Conservatrice(Univ. Marseille), représentée par Mme Sarah HURTER
Conservatrice (Univ-Nice)

Mr Gaël BLANC-MARTIEU, Etudiant

Le quorum est atteint, le conseil est ouvert à 10h35.

1-Approbation du compte-rendu du conseil de la documentation du 9/11/2011

M. Saillard suggère que soit employé le terme « enseignant-chercheur », après que M. Le Calvé ait demandé une modification de son titre.

M. Saillard met au vote l'approbation du compte-rendu du conseil. Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2-Rapport d'activités 2011

M. Eymard présente et commente le rapport d'activités 2011 du SCD. Ce rapport décrit bien l'adaptation constante de de la bibliothèque et de son personnel à l'évolution et aux changements.

¹ Membre de droit, non votant.

L'essentiel du rapport apparait dans le tableau de bord :

- Les collections dont les moyens ont été soutenus.
 - La documentation électronique avec une augmentation constante des crédits affectés.
 - La diminution du nombre d'abonnement aux revues imprimées a été programmée (en 2012) après enquêtes auprès des usagers et notamment des laboratoires.
 - Le nombre de livres électroniques reste marginal et les acquisitions de livres papier restent importantes.
 - Le ratio dépenses documentaires du SCD/nombre d'étudiants est de 60€ par étudiant.
- M. Saillard précise qu'en 2010 le nombre des inscriptions étudiants est de 9300 et non de 9009.
- Le nombre d'étudiants « actifs » (ayant emprunté au moins un livre dans l'année) diminue ainsi que les inscriptions. Les ratios relatifs à l'usage de l'imprimé sont tous à la baisse, tendance que l'on retrouve au niveau national.
 - Les statistiques de consultation de la documentation électronique confirment la hausse constatée les dernières années. Les usages traditionnels diminuent alors que les nouvelles pratiques se renforcent (prêt d'ordinateurs portables, de liseuses, conférences, café BU).
 - Le signalement du fond dans le catalogue du Sudoc est quasi terminé.
 - La baisse de fréquentation de la salle multimédia de la Garde est significative de l'équipement croissant des étudiants. Mr Eymard en conclut que malgré la baisse des usages la bibliothèque reste plus que jamais indispensable pour les publics les moins favorisés.

Mme Ferran demande qu'apparaissent dans le tableau de bord les statistiques de la salle multimédia de la BU Droit comme pour la BU campus la Garde.

Mme Dauthier remarque que les statistiques d'entrées baissent mais que la fréquentation des bibliothèques est saisonnière avec des pics de fréquentation et des périodes où il n'y a plus de places dans la Bibliothèque en Droit à Toulon pour accueillir les étudiants.

Mme Bernardi pense que la fréquentation dépend aussi des formations à la méthodologie documentaire de septembre à décembre, du Café BU, de la salle d'actualité et des ateliers documentaires qui font mieux connaître les ressources documentaires.

- La demande en formation pour les masters est toujours forte.
- La répartition des acquisitions entre la recherche et la pédagogie reste imprécise quant à sa définition.
- horaires d'ouverture : La BU a augmenté son amplitude horaire sur l'année en ouvrant aux vacances de printemps, ce qui est apprécié des étudiants.
- 2 indicateurs du PAP (plan annuel de performance) : la fréquentation et la formation méthodologique. 20 % des étudiants sont formés à la méthodologie documentaire. L'objectif est d'arriver à 25% à la fin du quinquennal.

M. Picazo demande que les étudiants de l'IUT soient aussi formés car apparemment ils ne connaissent pas la BU et il suggère que cette formation soit obligatoire en début d'année pour tous les étudiants. Il observe cependant que la BU bénéficie d'une nouvelle image : celle d'un lieu culturel plus moderne et plus attractif.

Mme Devilléger précise que la formation du personnel est en augmentation remarquable depuis ces dernières années et que le bilan montre une volonté des personnels de s'adapter aux changements et aux nouveaux enjeux mais aussi de progresser dans leur carrière en passant des concours et en suivant des formations professionnelles.

M. Eymard conclue le commentaire du rapport d'activités 2011 en rappelant qu'une des dimensions principales du projet de contrat 2012-2017 sera la promotion et à la communication des services et ressources onéreuses du SCD pour un usage optimum.

3-Proposition de budget 2013

M. Eymard présente la proposition du budget 2013. Il rappelle en introduction la forte baisse du budget prévisionnel 2012, suivie d'un réajustement grâce la définition d'un socle ayant permis d'assurer la pérennité des abonnements et un fonctionnement normal en 2012.

M. Saillard précise que ce socle est engagé pour 3 ans. Il fournit des précisions concernant le legs Béguet : la baisse du capital des sicav est proche de 160.000€. La compensation de cette baisse sera provisionnée sur 5 ans (la plupart des obligations arrivant à terme en 2017). Le produit du legs sera diminué en conséquence d'environ 30% pendant cette période.

Mme Douchy part à 11h30.

Une discussion s'engage sur les Archives ouvertes.

Mme Dimondo remarque qu'apparaît une baisse de crédits pour la documentation électronique entre 2011 et 2012. Mme Dunan explique cette baisse par le sacrifice du système de gestion des ressources électroniques, (ERMS) : la décision de ne pas reconduire l'abonnement, commencé en 2011, avait été prise suite au premier budget prévisionnel annoncé.

Mme Dauthier fait observer que la baisse des crédits pour la documentation est particulièrement difficile pour les Bibliothèques. Mmes Bernardi et Devilléger appuient cette remarque. Précisant que le budget alloué aux achats d'ouvrage, en l'état, est insuffisant.

Le budget 2013 est voté à l'unanimité.

Une discussion s'engage sur le projet du centre-ville à la suite de la question de M. Picazo qui souhaite avoir des informations sur ce projet. M. Saillard rappelle les deux scénarios : agrandir la Bibliothèque de Droit ou créer une petite Bibliothèque économie et Ingémédia dans le bâtiment neuf. Il semble que l'on se dirige vers le deuxième projet car le premier projet s'avère trop coûteux en investissement.

M. Picazo pense qu'il serait plus judicieux pour les étudiants d'agrandir la Bibliothèque Droit. Mme Bernardi précise que cette Bibliothèque de 170m² ne permettra pas le dépôt des collections en économie et Ingémédia actuellement à la Bibliothèque la Garde. M. Saillard précise que 1400 étudiants sont attendus et qu'il faudra s'adapter malgré tout à ce projet conçu depuis longtemps.

Départ de M. Picazo à 12h.

M. Saillard annonce que 13 emplois supplémentaires sont accordés à l'USTV, fléchés sur la réussite des étudiants et qu'un de ces emplois est destiné au SCD.

M. Eymard informe le conseil qu'un poste de catégorie A sera vacant au 1er janvier 2013 ainsi que 2 postes de magasiniers à la rentrée 2013.

M Hurter demande si le SCD emploie des moniteurs étudiants. Le débat s'engage sur la part des étudiants employés pour la formation, l'accueil et les permanences.

4-Projet de nouveaux statuts du SCD

M. Eymard rappelle que ce projet est inspiré du décret n°2011-996 du 23 août 2011, qu'il a été étudié en Commission des statuts et doit être présenté pour avis en Conseil de la documentation.

Mme Devilléger observe que dans le point 1.2 Bibliothèque Istiv doit apparaître « Istv Institut des Sciences de l'Ingénieur de Toulon et du Var ». Mr Le Calvé confirme cette appellation.

Mme Dimondo demande si le Conseil documentaire ne devrait pas se réunir 2 fois par an. A la relecture du décret il est dit que le conseil peut être réuni au moins une fois par an, ce qui laisse toute latitude pour en organiser plus d'un.

M. Eymard propose de rajouter au point 2.6 « et de l'orientation des étudiants ».

Le débat s'engage sur le fait qu'il n'y ait plus que 2 conservateurs dans les membres du conseil au lieu de 3 précédemment.

Le SCD devient le service commun "Bibliothèques de l'Université du Sud Toulon Var "

Le projet de statuts et son annexe sont votés à l'unanimité.

5-Questions diverses

Des informations sur la future école Isitv Supméca sont données par M.Saillard : 150 étudiants sont attendus en 2013. M.Le Calvé précise que le nom de la future école est à l'étude.

Mme Leroux demande si les Antennes délocalisées vont être supprimées.

M. Saillard précise que l'antenne de Draguignan serait plutôt renforcée avec l'Université de Nice, dans le cadre du PRES.

M.Saillard fait part d'une demande du CDDP d'être installé dans les locaux de l'USTV : cela représente 4 personnels.

Mme Bernardi revient sur les inondations subies à la Bibliothèque et l'accident du mois d'octobre.

M. Saillard rappelle les faits :

L'étude de travaux d'aménagement a été réceptionnée en octobre 2011, puis accord du Ministère en février 2012 et l'attribution de 500 000€. La demande de travaux a été acceptée par la Direction départementale des Territoires et de la Mer en mai 2012. Un marché avec appels d'offres a été lancé et les premières réponses sont arrivées en octobre 2012.

La sélection du cabinet qui va coordonner les travaux va avoir lieu, en sachant que ces travaux ne peuvent se faire qu'en période estivale. Il s'agit d'élargir et de renforcer les bords du ruisseau en vue d'un meilleur écoulement. Une enquête concernant l'inondation et l'accident survenus le 26 octobre est en cours. Ce problème dépasse les compétences de l'Université.

Il faut espérer que ces travaux réduiront les risques d'inondations des bâtiments de l'Ustv et notamment de la Bibliothèque.

Mme Bernardi puis M. Eymard rappellent l'attitude du personnel de la Bibliothèque qui s'est montré solidaire dans la soirée qui a suivi l'accident et qui a évacué l'eau ayant inondé la Bibliothèque.

L'ordre du jour est épuisé à 12h40.